

CHANGEMENT EN VUE A LA PRESIDENCE DE L'UEL

Le nouveau Président de l'UEL sera Michel Reckinger.

Nicolas Buck a fait part au Conseil d'administration de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) de sa décision de ne pas solliciter un renouvellement de son mandat de Président à son terme à la fin de l'année civile. Le Conseil d'administration a nommé à l'unanimité Michel Reckinger, Président de la Fédération des Artisans, pour lui succéder à la présidence de l'UEL à partir du 1^{er} janvier 2021. Ingénieur diplômé de l'ETH Zurich, patron d'une entreprise familiale créée en 1911 et employant plus de 250 salariés, Michel Reckinger connaît bien les défis des entreprises luxembourgeoises et il saura indéniablement les représenter auprès des instances gouvernementales.

Après avoir assuré tour à tour la vice-présidence, puis la présidence de la FEDIL et enfin la présidence de l'UEL, où il s'est engagé pleinement, et avec l'énergie qui le caractérise, pour soutenir les entreprises, Nicolas Buck souhaite désormais se consacrer entièrement à son rôle de chef d'entreprise.

« Je suis très fier de ce qui a été accompli par l'UEL depuis que j'ai eu l'honneur de présider son Conseil d'administration. Et je suis reconnaissant pour la confiance qui m'a été témoignée. Mais je suis avant tout un entrepreneur et un chef d'entreprise et je souhaite à présent avoir davantage de temps à y consacrer » a déclaré Nicolas Buck. « Je suis ravi que Michel Reckinger prenne ma suite et je sais qu'il saura défendre les intérêts des entreprises à un moment où les enjeux économiques sont particulièrement conséquents pour elles, » a-t-il ajouté.

Pour Jean-Paul Olinger, directeur de l'UEL, « l'excellente collaboration avec Nicolas Buck a permis de poursuivre le développement de l'UEL que ce soit en terme de compétences ou d'organisation, et elle s'en trouve aujourd'hui renforcée pour poursuivre ses objectifs dans l'intérêt de ses membres et en soutien aux entreprises dans ses domaines d'expertise. » L'arrivée de Michel Reckinger permettra de continuer le travail entrepris avec une équipe motivée qui a à coeur de servir les membres de l'UEL et les entreprises qu'ils représentent.

Les membres du Conseil d'administration tiennent d'ores et déjà à remercier chaleureusement Nicolas Buck pour son engagement ; sous sa présidence, l'UEL a continué à être l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux en matière de droit du travail, de sécurité sociale ou de fiscalité des entreprises, mais aussi en ce qui concerne la sécurité et santé au travail, ainsi que le développement durable au travers de l'INDR.

L'UEL, ensemble avec ses membres, continuera activement à relever le grand défi de demain : la compétitivité et l'attractivité des entreprises luxembourgeoises dans un contexte international toujours plus concurrentiel.

Pièce jointe : Photo de Michel Reckinger (nouveau Président de l'UEL à compter du 1 janvier 2021) et de Nicolas Buck (Président sortant de l'UEL) © Laurent Antonelli



A propos de l'UEL

L'UEL représente les employeurs du secteur privé, à l'exception du secteur primaire, au travers des chambres professionnelles et des organisations d'entreprises au Grand-Duché de Luxembourg. Parce que ses membres assurent 80% des emplois et produisent 85% du PIB, l'UEL veut placer l'entreprise et ses enjeux au cœur de la société luxembourgeoise. L'UEL œuvre pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. Elle agit pour une économie attractive pour les investisseurs et les talents. Plus d'infos sur www.uel.lu

Contact presse : 26 00 91 ou press@uel.lu



